

Avis Public:

Travaux routiers sur le *Chemin de la Rouge*

Qu'est-ce qui se passe?

Le Canton d'Arundel entreprend d'importants travaux routiers sur le chemin de la Rouge à compter du lundi 14 juillet. Les travaux sont prévus être terminés la mi-octobre et comprendra l'amélioration des fondations, le resurfaçage du gravier et l'amélioration du drainage. Des travaux d'élagage d'arbres et de broussailles seront nécessaires à certains endroits afin d'améliorer la sécurité.

Quel sera l'impact sur la circulation?

Le chemin de la Rouge ne sera pas fermé pendant la période de construction, mais certaines zones seront accessibles aux véhicules dans les deux directions sur une seule voie, en alternance, contrôlée par des signaleurs ou des feux de circulation temporaires. Les résidents doivent s'attendre à des retards temporaires et à des limitations de vitesse dans la zone de travaux. Nous conseillons aux automobilistes et aux cyclistes d'emprunter des itinéraires alternatifs si possible et de suivre la signalisation et les instructions des ouvriers sur le chantier.

Pourrai-je accéder à mon entrée?

Le Canton s'engage à ce que les résidents le long du chemin de la Rouge aient accès à leur entrée pendant toute la durée des travaux. Toutefois, il peut arriver que l'entrée soit temporairement bloquée ou restreinte en raison des travaux. Dans ce cas, l'entrepreneur avisera les propriétaires à l'avance et leur proposera d'autres moyens d'accès.

Où puis-je obtenir plus de renseignements?

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Hôtel de Ville par téléphone 819-681-3390 ou par courriel info@arundel.ca. Nous vous remercions de votre patience et de votre coopération pendant ce projet.

PS : pensez à vous inscrire à la liste d'envoi Info-Activités de la municipalité qui se trouve sur la page d'accueil du site Web du canton au www.arundel.ca.

